

COMMISSION DE SECURITE DU COMITE DE COTE D'ARGENT

« 2006 / 2007 la saison de la Sécurité »

CONSIGNES DE SECURITE A L'USAGE DES RESPONSABLES DE CLUBS

Environnement du Stade

- Bon état de la main courante.
- Bon fonctionnement du couloir d'accès aux vestiaires, s'il en existe un.
- Piquets de touches en PVC, amovibles et surtout *articulés à la base*.
- Drapeaux des juges de touches équipés d'un manche en PVC, également.
- Protections de poteaux d'en-but en bon état et bien fixées.
- Emballages en plastique à la buvette et au club-house.
- Identification par le *port de chasubles jaunes des gens de la sécurité*.

Premiers Secours

- Accessibilité au terrain pour les véhicules de secours.
- Présence d'un médecin, ou à défaut, avoir le n° de téléphone du médecin de garde, et celui des pompiers.
- Existence d'une *civière*, d'une couverture, et de *deux colliers rachidiens*.
- *Dans tous les cas, attendre la présence du médecin ou des pompiers pour utiliser ce matériel.*

Public

- Respecter la main courante : les spectateurs doivent être derrière. Ne pas laisser jouer des gamins au-delà de cette main courante, ni dans les en-but.
- Éviter les objets dangereux comme les bâtons de banderoles en bois, ou de emballages en verre.

Impératif

- Une distance de 3M50 entre la ligne de touche et la main courante est obligatoire. Seuls le directeur de match et les arbitres peuvent être dans cette zone.
- Les bancs de touche et la table de marque doivent se trouver également à 3M50 de la ligne de touche.
- Le carré réservé aux licenciés autorisés à être sur le banc de touche doit être, au plus près, à 1M de la ligne de touche.

- L'en-but doit être de 10M à 22M de la ligne d'essai, et la main courante, toujours à 3M50 de la ligne d'en-but. Personne ne doit être dans cette zone, sauf les joueurs qui s'échauffent, les juges de touche, les soigneurs et le directeur de match.
- Les joueurs remplaçants qui ne sont pas en train de s'échauffer, doivent obligatoirement être derrière la main courante, et au mieux dans la tribune.

Victor LOURTIES
Délégué Territorial à la Sécurité
06.82.85.79.67.
vlourties@aol.com

**Il existe un responsable à la Sécurité dans chaque secteur
du Comité de Côte d'Argent.
N'hésitez pas à me demander lequel vous est délégué.**